

■ ■ ■ Le Magazine

La Gadagn'e Run

S'adapter. Se réinventer. S'entraider. Tenir bon...

Autant de termes qui depuis maintenant une année prennent tout leur sens. Une année où le Comité des Fêtes s'est logiquement mis en sommeil, et a dû annuler toutes ses manifestations. Habituellement, le mois de mars est placé sous le signe du sport avec l'organisation de notre célèbre Foulée des Félibres. Que l'on soit coureur, bénévole, supporter ou simple badaud, cette course est avant tout l'occasion de se retrouver et de partager un moment à la fois simple et précieux. Pour la deuxième année consécutive, nous sommes contraints d'annuler la 30^{ème} édition.

Mais c'est mal connaître le Comité des Fêtes d'imaginer qu'il allait rester les bras croisés, en attendant que la situation revienne à la normale... D'autant plus que, les beaux jours arrivant nous ressentons tous le besoin de profiter de notre superbe environnement, de faire du sport en marchant ou en courant, et nous avons tous envie de sentir le vent de la liberté.

Le défi était donc de taille : organiser une manifestation différente de la Foulée des Félibres, qui respecte les contraintes sanitaires, mais sans risquer son annulation ou son report pour enfin mettre un terme à la frustration des festivités qui ont dû être soigneusement préparées... avant d'être annulées. Les bénévoles se sont donc creusés les méninges au cours de nombreuses réunions collaboratives à distance, et ils sont fiers aujourd'hui de vous convier à participer à la première édition de la Gadagn'e Run !

La Gadagn'e Run ? Kézako ?? Il s'agit d'une course nature virtuelle et caritative. En voici les grandes lignes : Après vous être inscrit sur le site partenaire habituel kms.fr (participation de 5€), vous pourrez télécharger et imprimer votre dossard personnalisé, puis effectuer dans un créneau à votre convenance entre le 1^{er} et

le 30 avril, en marchant ou en courant, une boucle balisée de 5 km ou 14 km au départ du parking de la garrigue (au bord de la D901, en direction de Morières). Ces deux parcours inédits vous offriront au gré des sentiers et chemins l'occasion de contempler des paysages que seul notre village peut proposer.

Une fois la boucle effectuée, vous retournerez sur le site kms.fr pour y enregistrer votre temps afin qu'un classement automatique soit réalisé. Vous pourrez également participer au concours photo en postant sur le site votre meilleur cliché de la Gadagn'e Run !

Grâce à nos fidèles partenaires (Aroma Zone, Aesio, Or Bleu piscine...) vous participerez à une tombola avec de nombreux lots à gagner, et arborerez avec fierté le t-shirt collector finisher qui vous sera offert.

Plus qu'une course nature, c'est un état d'esprit auquel nous vous proposons d'adhérer. Celui de l'effort qui a un sens, un but. En effet, la totalité des bénéfices sera reversée à la nouvelle unité de soins palliatifs de l'Institut Ste Catherine. Une cagnotte en ligne est également à votre disposition au moment de l'inscription.

Généreux et en quête des sens, c'est ce qui qualifie le mieux notre champion castelnovin Yoann Stuck, traileur professionnel, qui nous honore en étant le parrain de notre Gadagn'e Run et dont vous trouverez l'interview dans ce magazine. Vous pouvez le constater : comme promis le mois d'avril sera sportif !! Et nous comptons sur vous pour que cette nouvelle manifestation soit un vrai succès.

Une chose est sûre : si l'actualité rend cette course virtuelle, grâce à vous, le plaisir et la générosité, eux, seront bien réels...



THIERRY MAUSSAN
Conseiller Municipal

SIGNATURE DE LA 1^{ÈRE} CONVENTION DU DÉPARTEMENT AVEC L'AGENCE LOCALE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En séance du conseil communautaire du 10 décembre 2020, les élus ont approuvé la participation de la Communauté de Communes au Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE) pour le renforcement de l'information et l'accompagnement des citoyens dans leur parcours de rénovation de leur patrimoine bâti. Ce programme SARE s'inscrit dans la continuité du partenariat engagé entre la CCPSMV et l'Agence Locale de la Transition Énergétique (ALTE) depuis 2016.

Accélérer la rénovation des logements et locaux d'entreprises

Le programme SARE cible non seulement l'information et l'accompagnement des ménages et du petit tertiaire, mais également l'animation de la filière professionnelle pour développer une offre de qualité. Il est financé à 50% par la CCPSMV et à 50% grâce à des certificats d'économie d'énergie (CEE2). Les moyens mobilisés par la convention vont permettre un accompagnement approfondi des projets de rénovation énergétique. Un progrès concret pour les ménages et petites entreprises de la CCPSMV qui souhaiteraient engager des travaux de rénovation pour diminuer leur facture d'énergie. En effet, les logements et locaux constituent le deuxième poste d'émission de gaz à effet de serre derrière les transports.

À l'échelle de notre collectivité, c'est l'Agence Locale de la Transition Énergétique (ALTE), qui est chargée de la mise en oeuvre du programme SARE car même s'il vaut sur la France entière, le SARE se déploie via des conventions locales. Il est ici établi en partenariat avec le Conseil Départemental du Vaucluse et l'ADEME.

Le programme SARE complète les dispositifs des collectivités et de l'État pour accélérer et amplifier la rénovation énergétique des bâtiments. Depuis 2017, le gouvernement a prévu plus de 3,5 milliards d'euros par an d'aides publiques pour financer les travaux (MaPrimeRénov', aides de l'Anah, Eco-PTZ, TVA à taux réduit à 5,5 %), un renforcement des dispositifs de l'Anah en faveur des ménages modestes et des copropriétés fragiles, une communication commune auprès des ménages et des professionnels avec FAIRE3 (Faciliter, Accompagner, Informer pour la Rénovation énergétique).

Pour exemple, depuis 2016 l'« Espace Info Énergie » de la CCPSMV animé déjà par la ALTE était basé à L'Isle sur la Sorgue et au Thor. Cette permanence évolue pour désormais devenir l'« Espace conseil FAIRE ».

Un financement de plus de 120 000 € sur 3 ans

Aujourd'hui, la création de ce service public de conseil pour la rénovation énergétique doit permettre de soutenir et d'enrichir les actions menées historiquement par les conseillers de l'ALTE en matière d'animation des guichets d'information, de sensibilisation du grand public et d'actions dans ces domaines. La Communauté de Communes a adopté un budget en forte hausse, passant de 12 000 € à 121 471 € sur ces trois ans. En effet, le SARE permet de pérenniser la démarche engagée par la collectivité et d'accompagner particuliers et entreprises en faveur de travaux d'amélioration énergétique de leur patrimoine bâti. Une volonté confortée grâce aux objectifs du programme qui s'inscrivent pleinement dans les enjeux de la démarche du Plan Climat de la Communauté de Communes en cours de réalisation. Ce financement vise à renforcer la dynamique de rénovation énergétique des bâtiments existants, assurer un parcours complet d'accompagnement pour les propriétaires et consolider les dispositifs territoriaux existants.



Etienne Klein - Gilbert Trouiller - Pierre Gonzalvez - Philippe Viel (directeur ALTE PROVENCE)

Lexique

- SARE** : Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique
- CEE** : Le mécanisme des Certificats d'Économies d'Énergie
Un dispositif réglementaire obligeant les fournisseurs d'énergie à réaliser des économies d'énergie en entreprenant différentes actions auprès des consommateurs. Plus d'infos sur : www.ademe.fr.
- FAIRE** : Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique. Le réseau et espace conseil FAIRE a pour objectif de rassembler l'ensemble des acteurs publics et privés de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables et rendre lisible leur offre. Le « service public » d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat est mis en place par l'ADEME, l'Anah, l'ANIL et les collectivités. Plus d'infos sur : www.faire.fr



Permanences Espace conseil FAIRE

Vous avez un projet de construction ou de rénovation de votre habitation, vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous lors des permanences :

- À L'Isle sur la Sorgue, tous les 1^{ers} vendredis du mois de 14h à 17h, dans les locaux de la CCPSMV (350 avenue de la Petite Marine - 84 800 L'Isle sur la Sorgue).
- Au Thor, tous les 3^{èmes} mardis du mois de 14h à 17h, en mairie.
- À Châteauneuf de Gadagne.

La prise de rendez-vous se fait par mail : infoenergie@alte-provence.org ou par téléphone au 04 90 74 09 18 :

- le 1^{er} mercredi du mois de 14h à 17h
- le 2^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h
- le 3^{ème} mardi du mois de 9h à 12h

Vous avez des questions ne nécessitant pas un rendez-vous, posez les par mail : infoenergie@alte-provence.org ou par téléphone au 04 90 74 09 18 (aux horaires ci-dessus).

N'allumez pas le feu !!

En cette période où taille-haies, débroussailleuses et autres tronçonneuses sont de sortie, et où parfois ici et là s'élèvent dans le ciel des signaux de fumée dignes des meilleurs westerns, il semble judicieux de rappeler les principales règles s'appliquant aux déchets verts et à l'emploi du feu.

De quoi s'agit-il ?

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc.

Il s'agit :

- de l'herbe après tonte de pelouse
- des feuilles mortes
- des résidus d'élagage
- des résidus de taille de haies et arbustes
- des résidus de débroussaillage
- des épluchures de fruits et légumes

A savoir : les déchets verts font partie des biodéchets.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible :

- ✓ de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps
- ✓ de les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchetterie)

Il est interdit :

- ✓ de les brûler à l'air libre
- ✓ de les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est également interdit

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager sa responsabilité pour nuisances olfactives.



Des exceptions mais... :

- L'usage du feu sur le département de Vaucluse est autorisé dans des conditions strictement encadrées.
- Les agriculteurs et les personnes soumises à l'obligation légale de débroussaillage sont autorisés à brûler les déchets verts.

Il est rappelé que l'incinération de déchets verts doit être liée :

- à une obligation légale de débroussaillage au titre du code forestier ;
- directement à l'exploitation agricole : elle consiste au brûlage sur la parcelle exploitée des résidus de tailles, de coupes, ou d'arrachages qui ne peuvent pas être valorisés. Cette action est possible uniquement sur les parcelles affichées sur le relevé parcellaire pour les cotisations sociales agricoles ou sur les parcelles dont la surface en production est supérieure à 0,5 hectare d'un seul tenant ;
- à la gestion forestière ;
- à une obligation de destruction par brûlage au titre de la prophylaxie prescrite par arrêté de l'autorité compétente. (Arrêté préfectoral n°2013030-0006 du 30 janvier 2013 réglementant l'emploi du feu dans le département de Vaucluse, modifié par l'arrêté du 7 février 2018).

Il est essentiel de redoubler de vigilance et d'adopter les bons comportements :

- ✓ Ne pas brûler ses déchets verts en dehors des conditions prévues par les arrêtés préfectoraux : c'est strictement interdit ! D'autres alternatives existent.
- ✓ Ne pas jeter ses mégots par la vitre de son véhicule.
- ✓ Maintenir ses parcelles débroussaillées.

Face à un départ de feu, alerter au plus vite les secours : 18 ou 112.

LE SAVIEZ-VOUS



Brûler 50kg de végétaux émet autant de particules que...

6 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul...



9800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine...

37900 km parcourus par une voiture essence récente en circulation urbaine...



source Lig'air 2014

Les Français produisent en moyenne **160 kg de déchets verts par personne et par an**. Pour s'en débarrasser, **9 % des foyers les brûleraient** alors que c'est interdit, ce qui représente **près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés** à l'air libre chaque année en France (source : ADEME).

Sécurité des biens : rappels & conseils ...

Les statistiques 2020 communiquées par la Gendarmerie, sans être très alarmantes, en matière de cambriolage par exemple, méritent notre attention.

Elles justifient ce rappel à la vigilance, à l'application de pratiques adaptées et aux mesures de prévention vivement conseillées dans certaines circonstances.

Trois axes principaux : cambriolages, vols de véhicules (ou accessoires), escroqueries en ligne (internet).

LES CAMBRIOLAGES

Si le chiffre 2020 de la commune n'a pas baissé, il n'a pas non plus augmenté contrairement aux communes voisines qui connaissent une inflation préoccupante ! La présence sur le terrain de notre police municipale, les précautions prises par les castelnovins et l'existence du dispositif de participation citoyenne n'y sont probablement pas étrangers, mais cet équilibre reste précaire.

Pour le maintenir...

ACCES

- ▀ Equipons la porte d'entrée d'un système de fermeture efficace connecté si possible à un système d'alarme agréé.
- ▀ Vérifions évidemment la fermeture des portes et fenêtres en cas d'absence, et pour la nuit bien entendu !

PREVOYANCE

- ▀ Photographions ou filmions les objets de valeur afin de faciliter les recherches en cas de vol, et l'indemnisation par l'assureur.
- ▀ Conservons les factures.

VIGILANCE

- ▀ Perte des clés : changeons les serrures.
- ▀ Evitons de mentionner nom et adresse sur le trousseau de clés !
- ▀ Fermons la porte d'entrée à clé même si nous sommes chez nous.
- ▀ Assurons-nous de l'identité des démarcheurs (carte professionnelle et appel téléphonique à la société si besoin) avant de les laisser rentrer.

ATTENTION : Une présence insistante peut-être le signe d'un repérage. En ce cas, contactons immédiatement la Gendarmerie (appel du 17)

- ▀ Ne laissons pas une personne inconnue seule dans une pièce, même pour un court instant.
- ▀ Ne laissons pas bijoux, cartes de crédit, clés de voiture et autres objets de valeur visibles (sur une table à côté d'une fenêtre par exemple !).
- ▀ En cas d'absence évitons pour les bijoux les cachettes « standards » (et connues !) de type chevets de lits par exemple !
- ▀ Evitons de laisser des matériels de valeur dans le jardin (robot piscine, taille-haies etc..)

- ▀ En cas de fait suspect (constatation d'un cambriolage en cours, mise en fuite d'individus suspects), prévenons immédiatement la Gendarmerie (appel du 17)

VACANCES

Avant de partir :

- ▀ Informons notre entourage (voisins, amis, famille...)
- ▀ Informons la Police Municipale en adhérant à l'opération « Tranquillité Vacances » (imprimé disponible sur le site ou à l'accueil de la Mairie) : le domicile fera l'objet d'une surveillance dans le cadre des missions quotidiennes.
- ▀ Transférons nos appels téléphoniques vers un téléphone portable ou une autre ligne.

- ▀ Evitons la diffusion des dates de vacances sur les réseaux sociaux.

VOLS DE VOITURES, D'ACCESSOIRES, VOL A LA ROULOTTE ...

Lors d'un stationnement, devant l'habitation voire même à l'intérieur du garage (Home-jacking) . Il s'agit d'un phénomène « en vogue » pour un nombre de sinistres en forte augmentation entre 2019 et 2020.

En conséquence....

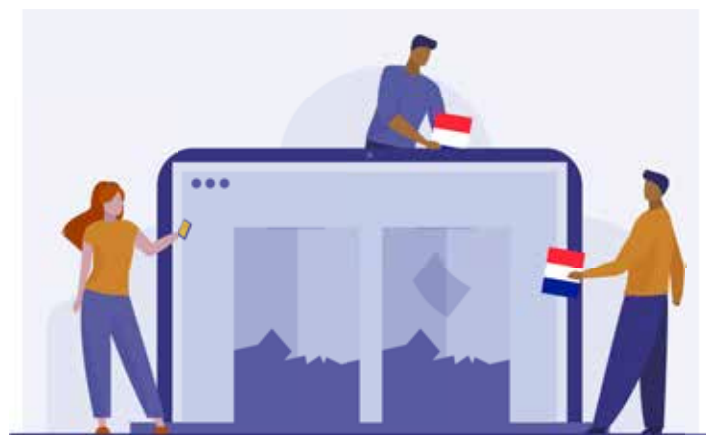
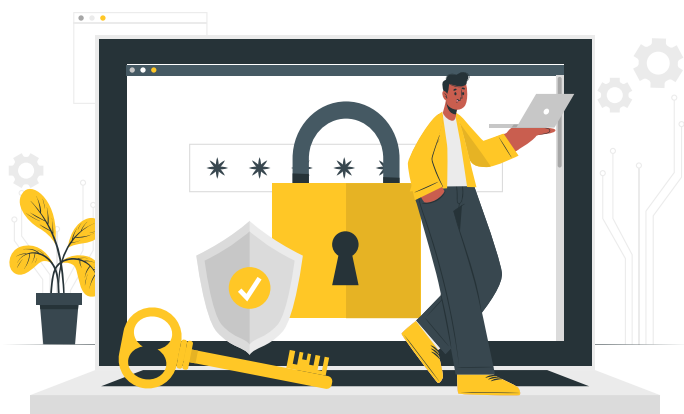
- ▀ Même pour un arrêt momentané, ne laissons pas clé de contact et autres objets de valeurs (téléphone, pièces d'identité, cartes bancaires ..) dans le véhicule et fermons le.
- ▀ Au domicile, si nous disposons d'un garage, prenons le temps d'y rentrer le véhicule, ne laissons pas la clé de contact, des objets de valeur et la télécommande d'ouverture du portail à l'intérieur et fermons également le véhicule.
- ▀ Verrouillons la porte de communication entre l'habitation et le garage et mettons le pendant la nuit sous alarme, si l'installation le permet.
- ▀ Le véhicule « couche » dehors... pourquoi ne pas équiper les roues de boulons anti-vol ou le véhicule d'un dispositif de traçage ?



ESCROQUERIES EN LIGNE SUR INTERNET

Ce type de pratique est en augmentation constante depuis 5 à 6 ans et ce sont principalement les personnes âgées qui en sont victimes.

ATTENTION ! Il convient d'exclure totalement la communication de références bancaires (informations carte) ainsi que les règlements sur des sites inconnus et non sécurisés, ou lorsque des personnes vous demandent de les communiquer par téléphone.



AUX URNES... CITOYENS !

Le dimanche 13 juin 2021 nous sommes conviés à participer à un double scrutin pour élire nos conseillers départementaux et nos conseillers régionaux

Préalable indispensable : être inscrit sur les listes électorales (demande à déposer le vendredi 27 mai au plus tard).

Comment procéder ?

- En venant à la Mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité ainsi que d'un justificatif de domicile inférieur à trois mois.
- En ligne sur le site www.service-public.fr rubrique Elections (possibilité de vérifier son inscription sur ce même site).

Les cartes électorales délivrées à l'occasion des élections européennes de mai 2019 restent valables, mais les mesures de distanciation imposées par la crise sanitaire nécessitent une redistribution des bureaux de vote :

- Bureau 1 : Salle Anfos Tavan (partie droite)
- Bureau 2 : Salle des Peintres
- Bureau 3 : Ex salle Fontségugne (trop exigüe pour 2 scrutins) transféré Salle Anfos Tavan (partie gauche)

En conséquence, la préfecture nous dispensant de rééditer les cartes électorales, ne pas tenir compte pour le bureau 3 de l'indication du lieu de vote, mais uniquement du numéro de ce dernier figurant sur la partie gauche au dessus de la date de naissance.

Un éventuel second tour aura lieu selon les mêmes modalités le dimanche 20 juin. D'éventuelles précisions complémentaires seront données dans le Bulletin Municipal de mai.

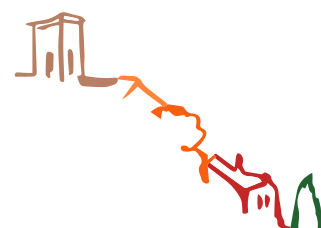


NUMEROS UTILES

Gendarmerie Nationale : 17
Gendarmerie Saint Saturnin :
04 90 22 52 66
Police Municipale Gadagne :
04 90 32 26 78

Si, malgré tous ces conseils, vous vous êtes fait cambrioler, voici ce qu'il faut faire

- Prévenir immédiatement la Gendarmerie
- Ne toucher à rien et interdire l'accès aux lieux en attendant l'arrivée des forces de l'ordre
- Faire opposition chèquiers et cartes auprès de votre banque
- Déposer plainte à la Gendarmerie ou faire une pré-plainte sur internet : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr



COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Vous pouvez retrouver l'ensemble des délibérations des conseils municipaux sur le site de la commune :
www.chateauneufdegadagne.fr/la-mairie/conseils-municipaux

Séance du 14 décembre

Modifications au budget ville 2020

Les frais bancaires liés aux paiements par carte bancaire sont plus importants que prévus, ce mode de paiement s'étant développé pendant la crise sanitaire (+500 €).

La commune enregistre également des dépenses supplémentaires en personnel du fait de la crise sanitaire et des remplacements rendus nécessaires par les absences qui y sont liées (+ 3 000 €).

Ces dépenses supplémentaires sont financées par les recettes en plus perçues par les remboursements de l'assurance pour les personnels absents.

En investissement, il est ajouté 10 000 € sur l'opération voirie pour la réalisation de travaux de câblage place du marché et 1 600 € sur l'opération installations sportives pour des projets liés à l'ADAP.

Avenant à la convention du service commun de gestion des archives entre la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et la commune

Suite au départ d'un agent du service des archives de la CCPSMV le service va être réorganisé à compter du 1er janvier 2021. L'agent ne sera pas remplacé. Le coût du service, actuellement réparti entre les communes membres va en conséquence diminuer. Il convient de formaliser ces modifications par la signature d'un avenant à la convention initiale. La part de Châteauneuf de Gadagne passe donc de 7 390 € à 4 432 €.

Modification de la servitude au bénéfice de la Commune sur la parcelle AS 138

La commune bénéficie d'une servitude de tréfonds et de passage sur la parcelle AS 138, route de Saint Saturnin. Le propriétaire de la parcelle souhaite la vendre et à cette occasion, sollicite la modification de cette servitude. Actuellement la largeur est de 5 mètres. Il est possible de la porter à 4 mètres sans que cela remette en question d'éventuels projets concernant la gestion des eaux pluviales. Les frais d'acte relatifs à la modification de cette servitude seront à la charge du demandeur.

Séance du 25 janvier

Autorisation d'engager des dépenses en investissement avant le vote du budget 2021

L'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales dispose que l'exécutif territorial peut engager et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'année précédente.

Le conseil municipal autorise l'engagement de 77 100€ afin de réaliser les investissements suivants : enlèvement de l'escalier intérieur de l'église, création de la rampe d'accès au bureau de poste, remplacement de 3 caméras de surveillance, raccordement place du marché aux raisins, aménagement de l'agrandissement du parking des oliviers.

Conventions pour l'installation de panneaux photovoltaïques au stade de la Galère

Il est envisagé la construction de deux préaux au stade de la galère sur lesquels seront installés des panneaux photovoltaïques. Le coût de la construction des préaux est à la charge du gestionnaire des panneaux qui se rémunère sur l'électricité produite. Des baux à construction entre l'entreprise gestionnaire et la commune doivent être signés. Au terme de ces baux (30ans) la commune devient propriétaire de toutes les installations.

Convention avec la CCPMSV pour la fourniture de repas à la crèche et au jardin d'enfants

Suite au transfert de la compétence petite enfance à la C.C.P.M.S.V., une convention a été passée en 2018 pour la fourniture des repas à la crèche et au jardin d'enfants par la cuisine municipale. La C.C.P.M.S.V. souhaite renouveler cette convention en y incluant les évolutions liées à la loi Egalim.

Modification du tableau des effectifs

Un agent remplit les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade en février au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe. Il est proposé en conséquence de modifier le tableau des effectifs afin de permettre la nomination de l'agent à ce grade.

Séance du 22 février

Bail à construction – terrains de Padel

Il est envisagé de détacher une parcelle d'environ 2 400 m² dans la partie sud de la parcelle BD 13, jouxtant de la stade de la Galère au sud, afin de permettre la réalisation de terrains de Padel (sport de raquette dérivé du tennis). Dans un premier temps les porteurs du projet réaliseraient 2 terrains extérieurs. Ils bénéficieraient d'un bail à construction de 18 ans avec un loyer de 2 400 €/an. Dans le cadre de ce bail, il serait prévu que les preneurs se porteraient acquéreurs de ladite parcelle en cours de bail au prix de 20 €/m². Cette acquisition interviendrait une fois que la modification du PLU permettrait la construction de terrains couverts sur cette parcelle située sur une zone du PLU déjà exclusivement réservée aux activités sportives.

Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget- Budget Ville

L'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales dispose que l'exécutif territorial peut engager et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'année précédente. Le conseil municipal autorise l'engagement de 54 500€ afin de réaliser les investissements suivants : rampe d'accès au bureau de poste (correction de la délibération du 25 janvier), abris bus route du Thor, carillon d'alarme incendie au groupe scolaire, poteaux incendie.

Avis sur le projet d'aménagement et de gestion des eaux de pluie, en cas de crue centennale, de la plaine aval du Coulon déposé par la S.I.R.C.C(syndicat intercommunautaire Rivière Calavon-Coulon)

Ce dossier a été transmis par la préfecture aux communes concernées le 7 décembre 2020 afin qu'elles rendent un avis sur ce projet d'aménagement porté par le SIRCC avant le 6 Mars. La municipalité, après avoir étudié le dossier avec des personnes compétentes, présenté le projet en commission extramunicipale agriculture et échangé avec ses membres, rencontré des représentants du SIRCC, donne un avis favorable mais émet des réserves et demande à Monsieur le préfet :

- Que la figure d'impact du projet soit corrigée pour intégrer toutes les zones de sur-inondation
- Que l'impact du projet soit également évalué dans des conditions réalistes de saturation du réseau des Sorgues, des nappes et des sols
- Que l'étude agricole reprenne également les exploitations agricoles de notre commune

- Que les documents de l'étude d'impact soient précisés avec les limites communales
- Qu'un protocole d'indemnisation soit conclu entre le SIRCC, la Chambre d'agriculture et les exploitants concernés par une inondation de la plaine des Sorgues
- Que l'ensemble des productions agricoles soient intégrées dans le protocole d'indemnisation, et pas seulement les vergers.

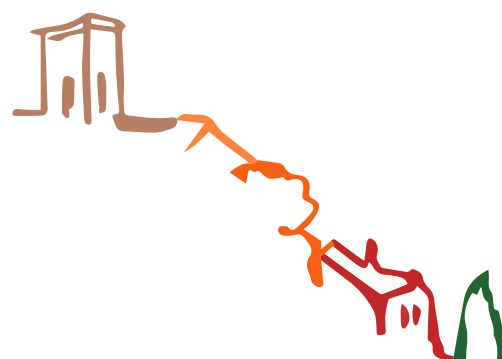
Programme de rénovation énergétique du groupe scolaire Pierre Goujon

La commune a déposé un dossier de demande de subvention au titre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour la rénovation énergétique du groupe scolaire.

Ces travaux ont pour objectifs la réduction de la consommation énergétique de 48% et l'amélioration du confort des usagers en hiver comme en été. Il est envisagé de commencer ces travaux à partir de la fin 2021. Leur montant est de 687 000 €. La subvention demandée représente 80 % du montant H.T. Ces travaux comprennent le remplacement des menuiseries en toiture, l'isolation de la toiture, l'installation de protections solaires, la mise en place de centrales thermodynamiques d'air, l'isolation des murs par l'extérieur et le remplacement de la chaudière.

Acquisition de la parcelle cadastrée section AD N° 569, bande de terrain en bordure du chemin de Caumont

Le propriétaire de la parcelle d'une superficie de 271 m² accepte de céder à la commune cette parcelle à l'euro symbolique. Il est proposé au conseil municipal d'approuver cette acquisition. Les frais de notaire seront à la charge de la commune.



FRL : UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Le BM de Février a souhaité la bienvenue aux membres de la nouvelle équipe du FRL. Faites plus ample connaissance avec eux...

Le bureau

Cécile Hacot - Présidente

Commerciale - Passionnée d'art (musique, dessin...) et de sports d'extérieur (VTT, Trail...), pratique de la guitare au FRL

"Mon esprit artistique me pousse à m'engager dans cette aventure humaine pour soutenir le FRL dont le slogan « activités pour tous » me motive".

Marie De Sousa - Vice-présidente -

Infirmière libérale

"Passionnée de musique et de sports d'extérieur tel que VTT, course à pied, snowboard... Je souhaite apporter force et soutien et propose mon expertise dans l'utilisation de l'informatique et de la communication."

Frédéric Picoré - Trésorier

Responsable des ressources humaines en entreprise - Castelnovin depuis 2010 - Elève 2ème année de guitare au FRL

"Honoré de participer à une belle aventure que celle du FRL, je souhaite apporter mon expérience professionnelle au sein de l'association en tant que trésorier et participer aux différents événements organisés par celle-ci."

Guillaume Dhellemmes

Trésorier Adjoint

"Adhérent au FRL depuis 6 ans avec 2 enfants au pôle musique, je souhaite participer activement à cette belle aventure. Cadre en entreprise, mon rôle sera de veiller sur les chiffres."

Marie Bousquet - Secrétaire

Professeur des Ecoles Retraîtée - Activités anglais, yoga et photo depuis 2018.

"J'ai envie de contribuer avec toute l'équipe du FRL à faire vivre l'association et à créer des liens de partage et de confiance par les diverses activités socioculturelles proposées."

Christophe Empereur

Secrétaire Adjoint

"Passionné de sport et d'arts (littérature, musique ...), enseignant de primaire et musicien amateur, Castelnovin depuis 8 ans. Je m'implique dans notre association car j'apprécie la variété et la richesse de l'offre des activités proposées aux habitants de la commune, petits et grands (et aussi à ceux des communes alentour). Mari et papa d'adhérents FRL (Pilates et trois activités du pôle musique)."

Nadine Cayrou : Coiffeuse, aide ponctuelle selon les besoins

Sandrine Morel : Missions ponctuelles de rédactions de documents

Jérémy Duhayon : Artisan, soutien pour le projet Rock en Stock

Equipe avec un bel esprit de coopération, très volontaire. Ces bénévoles très actifs, tous généreux de leur temps, de leurs idées et de leur énergie, souhaitent avant tout voir perdurer l'âme de cette association en soutenant la diversité des activités proposées.

La Covid ayant perturbé l'organisation et la pratique des activités, plusieurs projets sont en cours d'élaboration pour s'adapter à la période et se projeter sur l'avenir.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement les membres de l'association, intervenants, bénévoles, assistante, anciens membres du CA et du bureau, qui ont maintenu le lien et poursuivi les activités chaque fois que c'était possible (ex : Cours en visio, tutoriel youtube...). Merci également aux adhérents de participer à ces nouvelles formes de cours imposées par les mesures sanitaires.

Soulignons également le soutien de la mairie qui a rendu possible la reprise des cours en présentiel pour les mineurs sur les activités autorisées par décret.

Les administrateurs

Sylvie Crespo : Coiffeuse dans la commune, chef projet Vide Grenier et Rock en Stock

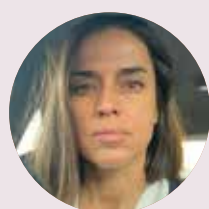
José Contrôle : Animateur, transporteur, musicien, chef de projet Rock en Stock



Le bureau



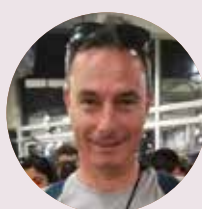
Cécile HACOT



Marie DE SOUSA



Frédéric PICORÉ



Guillaume DHELLEMMES



Marie BOUSQUET



Christophe EMPEUR

MÉDIATHÈQUE

► Le Club des BDécouvreurs

Lundi 19 avril de 16h à 17h

Tous les mois, une sélection de pépites et de nouveautés à découvrir tranquillement chez soi grâce au Club "BD" de la Médiathèque. En partenariat avec la Librairie de l'Horloge de Carpentras.

Ouvert à tous, à partir de 16 ans
Gratuit, sur inscription



► Le CLIP (Cercle des Livres Partagés)

Mardi 13 avril de 14h à 15h

Passionné ? Simple curieux ? Bavard ? En panne d'idée ? Le SelRit et la Médiathèque s'associent pour vous proposer, une fois par mois, un temps de partage de vos lectures, simple et convivial, autour d'une infusion.

Ouvert à tous, à partir de 16 ans
Gratuit, sur inscription

► Atelier informatique

Mardi 20 et Vendredi 23 avril de 14h à 15h30

Vous souhaitez pouvoir consulter plus facilement vos photos ? Frédérique vous propose, lors de 2 séances, de créer votre album photo virtuel depuis une tablette et d'apprendre à les classer, les organiser et les archiver.

Gratuit, sur inscription

ASSOCIATION NÉPAL AVIGNON

Nous espérons prochainement pouvoir vous proposer une vente d'artisanat népalais et tibétain, notre seule source de revenu pour continuer nos actions auprès des 27 villages que nous aidons dans le domaine de la santé, de l'éducation mais aussi de l'agriculture, de l'artisanat et de l'environnement.

Voir notre site : www.a.nepal.avignon.free.fr

Cette manifestation sera organisée selon un protocole sanitaire strict et avec toutes les autorisations nécessaires.

Rendez-vous donc samedi 24 avril, salle Anfos Tavan de 10h à 17 h

Si cette date devait être reportée, vous en seriez avertis par affichage dans les commerces et sur notre site.

Merci pour l'intérêt que vous portez à notre action.

Contact : AM Vettoretti : 06 73 39 09 47



LES AMIS DE FONT SEGUGNE

Jeu de piste à Gadagne

Dimanche 6 Juin 2021

Ce jeu de piste pour (Re) découvrir Châteauneuf de Gadagne entre amis, en couple ou en famille est une balade truffée d'énigmes, devinettes, rébus, mots cachés et observations.



► C'est l'occasion de lever les yeux et s'attarder sur des lieux où nous passons sans forcément en remarquer la beauté et la richesse historique.

► Le carnet de bord fourni et le plan sont précieux pour suivre la piste.

► Châteauneuf de Gadagne n'a pas fini de vous surprendre, vous visiterez l'intérieur des remparts du village, un des plus anciens dans le Comtat (et non du Comtat). Après avoir monté et descendu les différents escaliers et ruelles, cette balade amusante vous offrira des vues imprenables sur les collines et les monts qui entourent Châteauneuf de Gadagne. Alors prêt ? On y va ?

► Les candidats à cette aventure castelnovine peuvent se présenter **à partir de 10h jusqu'à 13 heures 30**. Il leur sera remis le carnet de bord.

► Munissez-vous d'un stylo, de bonnes chaussures, venez récupérer votre carnet de bord et préparez-vous : le jeu commence ! Votre heure de départ sera indiquée sur votre carnet. Le temps pour accomplir votre parcours sera pris en compte dans votre performance. À chaque étape, il y a un indice à trouver.

Rendez-vous au départ Place de la Pâtière : rébus, devinettes, mots cachés, questions d'observation ou de déduction : des énigmes de tout type vous attendent.

Le jeu se fait sur réservation. Pour plus de commodité, le numéro de téléphone sera communiqué sur le prochain Bulletin Municipal du mois de Mai.

BAN DES ARTS

Nous gardons l'espoir !

Après une saison 2019-2020 gravement perturbée par les difficultés de transport dans l'hiver et le premier confinement du printemps, la saison 2020-2021 des Musicales a redémarré avec détermination dès la fin août avec un concert en plein air devant le château de la Chapelle et s'est poursuivie par 3 concerts dans la grande salle de l'Arbousière.

Mais elle a été interrompue depuis avec l'interdiction de réunion dans les salles municipales (Arbousière et Pénitents) du fait de la persistance de la pandémie. En dépit de ces difficultés, le soutien des collectivités publiques, et notamment la mairie de Gadagne, comme celui du public qui n'a eu de cesse de se manifester par des messages d'encouragement, constituent autant de marques de fidélité à toute l'équipe de bénévoles.

Le Ban des Arts est bien décidé à ne pas baisser les bras devant une telle situation, en plein accord avec le partenaire France Musique. Nous espérons pouvoir tenir le concert de mai avec le pianiste François Moschetta, concert flamboyant de piano après une si longue interruption et dans un programme baptisé « Illuminé » !

Devant ces annulations en cascade, et pour soutenir les artistes invités, si fragilisés par l'absence de concerts publics, le Ban des Arts s'associera à la manifestation de la municipalité dans la première semaine de juin pour proposer une série de concerts sur **le week-end du vendredi 4 au dimanche 6 juin** : Mathilde Caldérini (flûte) et Caroline Syniewski (violon) ; Raphaël Jouan (violoncelle) et Flore Merlin (piano) ; Gabriel Pidoux (hautbois) et Jorge Gonzalez Buajasan (piano) ; le Trio Karénine (Paloma Kouider, piano ; Charlotte Juillard, violon ; Louis Rodde, violoncelle).



VELO CLUB LE THOR GADAGNE

Malgré les contraintes sanitaires dues à la pandémie, le vélo club continue ses activités avec entraînements au départ du club les mercredis et samedis en attendant la reprise espérée des compétitions.

Un seul évènement à signaler en ce début d'année, la participation de 3 de nos jeunes au championnat de France de cyclocross 2021. Cette saison, grande innovation de la part des cyclotouristes avec le rallye du premier mai en mode virtuel.

Ouvert à tous, il vous suffira d'être équipé d'un smartphone et d'effectuer comme d'habitude un des 3 circuits proposés.

Informations sur le site veloclublethorgadagne.fr



Des bénévoles (sous l'impulsion de Marlène Malherbe) invitent tous les 1^{er} mercredi du mois pour balade & nettoyage de la Nature. Rendez-vous à 14h au monument aux Morts.



Il court, Il court, Yoann Stuck ...



J'ai 37 ans, né à Cavaillon et papa d'une petite Charlee de 6 ans. J'ai grandi à Gadagne, en maternelle puis en primaire à Pierre Goujon. Comme la plupart, j'ai eu comme instituteur Monsieur Bosc... Mes potes d'enfance de Gadagne, n'ont pas changé, Benoit Reboul, Olivier Montoya et Sébastien Clément pour ne citer qu'eux... J'ai un peu joué au ballon, au tennis et au judo étant plus jeune mais sans grande réussite ! Depuis toujours, j'aime être dehors.

Où vis tu aujourd'hui ?

J'alterne entre Gadagne et Ecully, près de Lyon.

Quand as-tu commencé la course ?

Juste avant de déménager, j'ai écrasé ma dernière cigarette (j'en fumais une trentaine par jour) en Août 2010 ne voulant pas dépasser le quintal donc je me suis mis à la course à pied. Je suis parti en sneakers, tee-shirt coton et short de l'OM pour courir... 20 min et c'était vraiment, vraiment dur ! En arrivant à Lyon, je ne connaissais pas grand monde et mon travail me laissait mes après midis ; je me suis pris au jeu, et j'ai fait ma première course à Lyon, un 10km en 45 min. Je me suis alors inscrit dans un club et ne me suis jamais arrêté.

Qu'évoque pour toi la Foulée des Félibres ?

Elle reste ma course de cœur car je suis lié à mon village dont je suis fier et amoureux. J'ai d'ailleurs en tatouage sur mon bras gauche l'emblème du village mais aussi l'étoile du félibrige. J'aime courir dans

Gadagne, que ce soit sur la route ou dans la garrigue. Faire cette course rassemble mes deux passions : Etre dehors dans l'endroit le plus beau du monde.

Quelles sont tes performances, tes records, tes exploits ?

J'ai gagné 2 fois le Wings for Life world run à Dubaï et en Norvège, et le dernier Ultra des Vagues à Belle-Île-en-mer. Sinon, j'ai fait des podiums sur des courses comme l'Ecotrail de Paris, la 6000D, la Transrockies...

Quelles courses à travers le monde ?

J'ai eu la chance d'être invité dans des endroits magnifiques comme la Norvège, le Brésil, Dubaï ou encore l'Afrique du Sud pour le Wings for Life que j'aime beaucoup, organisé par Redbull pour la recherche sur la moelle épinière et qui se déroulait dans 35 pays en même temps.

J'ai pu faire la Transrockies aux Etats Unis, le Trail du Colorado à la Réunion, l'Ultravasan en Suède, un ultra trail à Hong Kong ou encore un ecotrail en Arabie Saoudite, au Chili, en Nouvelle Calédonie...

Les courses en France sont aussi belles : l'Ultravasan à Belle-Île, le trail de Saint-Emilion, de Sancerre, en montagne... ça m'a permis de voyager loin, mais aussi d'apprécier la beauté, la diversité de notre pays.

Combien de kilomètres parcours-tu dans l'année ?

En 2020 à cause de la situation actuelle, j'ai couru 4000 km pour 150 000 m de dénivelé positif en Trail running et un peu plus de 10 000 km à vélo pour presque 100 000 m de dénivelé positif. Cette année, j'ai inclus le ski de randonnée, j'ai d'ailleurs pu faire déjà 30 000 m de dénivelé positif en février.



Quelle est ta phrase fétiche ?

La devise du village: « l'obstacle augmente mon ardeur ». Elle représente assez bien mon parcours dans la course à pied, et d'une manière générale ma façon d'être.

Quel est ton meilleur souvenir de course ?

Mon premier marathon du Mont Blanc car c'était mon premier trail en montagne. Je me suis senti : petit face à l'environnement, ébloui par l'ambiance qui y régnait, ému car j'ai joué ma place au sprint, ce qui est assez atypique sur une telle course. Ma compagne m'attendait à l'arrivée, comme toujours, c'est un souvenir vraiment particulier : tout était réuni.

Ton pire souvenir ou expérience de course ?

Lorsque j'ai abandonné la CCC. J'étais vraiment dans le dur, j'ai mal géré ma course et j'ai explosé ; je vais devoir y retourner pour ne pas garder ce mauvais souvenir en tête.

Un dernier mot sur ta ligne de vêtements, tes partenaires ?

Aujourd'hui, je cours, et j'ai la chance d'être accompagné par plusieurs marques (Irun, Brooks, Withings, Buff, Nathan...) qui m'aident, m'équipent et me suivent dans mes idées parfois un peu folles ; j'accompagne un groupe hétérogène et sympathique d'une vingtaine de coureurs sur de la programmation d'entraînement.

J'ai également lancé une marque, iamwoodstuck depuis environ deux ans ; première création pour le délire, une casquette pour répondre à quelques personnes qui se reconnaissaient dans ce que je faisais. Puis, un t-shirt, puis deux, et finalement nous gérons aujourd'hui une ligne quasi complète. C'est une marque qui se veut autant sportswear que lifestyle, un peu décalée, qui ressemble à nos valeurs et à notre esprit. Nous proposons des produits de plus en plus éco-responsables.

Nos produits sont sur internet (www.iamwoodstuck.com) et de plus en plus en magasin.

Mieux connaître le frelon asiatique

Le frelon asiatique est désormais installé sur notre territoire. Problème sanitaire, environnemental et agricole, il fait l'objet en France de réglementations pour limiter son extension, mais cette invasion ne doit pas pour autant inciter à agir ou réagir sans connaître les conséquences. La fin ne saurait justifier n'importe quel moyen! Pourtant l'ignorance ou l'intérêt poussent parfois au pire et les réseaux sociaux y pourvoient.

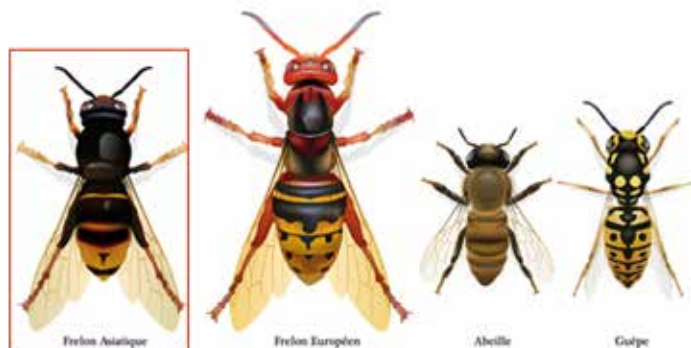
A dominante noire avec l'extrémité des pattes jaunes, *Vespa Velutina Nigrithorax* est exclusivement diurne, plus petit que notre frelon d'Europe et pas particulièrement plus agressif sinon aux abords de son nid. La piqûre pas plus douloureuse en soi, on ne répertorie pas plus d'accidents depuis qu'il est en France (2004).

Annuelle, la colonie meurt dans l'Hiver. A partir de Mars, quelques fondatrices ayant résisté au froid et aux luttes de territoire entre elles, vont réaliser le nid primaire dans un bâti, une ruche, un tronc d'arbre. Elles y pondent et élèvent leurs larves, avant-garde de leurs ouvrières. Adultes et suffisamment nombreuses, elles vont assumer alors les besoins de la colonie tandis que la reine n'a plus qu'à pondre et imprimer par son empreinte chimique un certain ordre des choses. Dans l'Été, si le nid primaire ne peut pas prospérer dans de bonnes conditions, les ouvrières vont édifier un nid secondaire à base de fibre de bois dans un arbre feuillu, à

plusieurs mètres de haut où la colonie déménagera en Juillet/Août. Après une période d'intense activité, la colonie en

piégeage est inefficace, voire néfaste pour certaines espèces endémiques. Aux calibrages des ouvertures et mixtures attractives plus ou moins éprouvées, la réelle efficacité sélective viendra des pièges à phéromones.

L'éradication pure et simple du nid reste la manière la plus certaine d'enrayer la prolifération. Aux bombes de spray « foudroyant », au stupide tir au fusil de chasse, aux interventions très contestables (drones, paint ball, ...), l'intervention



déclin, va mourir et le nid avec. Fécondées, seules quelques fondatrices tenteront de survivre afin de renouveler le cycle l'année d'après.

Si sa pression sur les ruchers, point privilégié d'approvisionnement, est importante, sa prédation sur le reste de la biodiversité, bien réelle, reste plus difficile à évaluer.

On distingue 2 types de piégeage. Le premier très contestable et peu concluant, consiste à piéger les fondatrices en Mars/Avril ou Octobre / Novembre. A proscrire les bidouillages désolants «vus sur Facebook». L'autre procédé consiste à un piégeage de masse des ouvrières durant le plein Été, notamment autour des ruches.

Mal expliqué et mal appliqué, le



avec une perche télescopique par un professionnel référencé et titulaire du certificat biocide et Certiphyto, garantit l'utilisation de produits autorisés et le nécessaire retrait du nid pour un coût de 70 à 180 euros. Si vous repérez un nid, merci de contacter la mairie pour le signaler.

Retrouver la version longue de cet article sur www.les-pimprenelles.com

Fête des plantes au Jardin Romain
Rejoignez-nous sur [hortusbotanicuscaumont](https://www.hortusbotanicuscaumont.com)

HORTUS BOTANICUS
Dimanche 9 mai 2021
entrée libre de 9h à 17h

Stands Animations Sorties naturalistes Conférences Expositions Ateliers

Les Pimprenelles LE JARDIN ROMAIN Caumont sur Durance

Hortus Botanicus

Le **9 Mai 2021** aura lieu la première édition de Hortus Botanicus dans le **Jardin Romain de Caumont sur Durance**.

L'association Les Pimprenelles est étroitement investie dans la création de ce riche programme autour de la Nature et du Jardin dans ce cadre exceptionnel.

Expositions, conférences, ateliers, animations jeune public, sorties nature, mais aussi un marché aux fleurs avec des pépiniéristes de la région, notre 23^{ème} troc aux plantes et bien d'autres surprises.

Entrée libre de 10h à 18h.

Programme complet sur la page facebook : Hortus-Botanicus-Caumont





CARNAVAL à l'école...

Le groupe scolaire P. Goujon a organisé un carnaval le vendredi 19/02 dans le respect des gestes barrières.

Les élèves de la maternelle se sont rendus dans la cour de l'école élémentaire afin de présenter leurs costumes. Les grands ont réalisé une haie d'honneur et préparé un accueil en musique.

Danses, lancers de confettis et goûter offert par la FCPE et les vergers de BONPAS ont finalisé festivement cet après-midi. Ce moment de bonne humeur et d'insouciance en cette période difficile a été aussi bien apprécié par les petits que les grands.



les Origines du Poisson d'Avril

Comme souvent, il existe plusieurs origines à la fête du poisson d'avril.

Si cette origine est controversée, l'hypothèse la plus courante la fait naître en 1564, lorsque le roi Charles IX a décidé que l'année commencerait le 1er avril et non plus le 1er janvier. Ce changement a décalé les échanges d'étrennes qui marquaient le passage à la nouvelle année. Mais beaucoup de personnes eurent du mal à s'habituer à ce nouveau calendrier, et certains n'étaient même pas au courant que la date de la nouvelle année avait changé ! Ils continuèrent donc à s'offrir des cadeaux le 1er Avril. Aussi, pour se moquer d'eux, quelques petits farceurs ont eu l'idée de leur offrir des faux cadeaux, des cadeaux pour rire... Et c'est à partir de ce jour-là, que chaque année au 1er avril, petits et grands prirent l'habitude de se faire des blagues et des farces.

Pourquoi le choix du «poisson» ? Les cadeaux que l'on s'offrait en avril étaient souvent alimentaires. Cette date étant à la fin du Carême, période durant laquelle la consommation de viande est interdite chez les chrétiens, le poisson était le présent le plus fréquent. Lorsque les blagues se développèrent, l'un des pièges les plus courants était l'offrande de faux poissons, pour deux raisons possibles : parce qu'au début du mois d'avril, alors que la pêche était interdite en France pendant la période de reproduction des poissons, les pêcheurs se voyaient «offrir» un hareng, mais aussi, parce que le poisson en avril était symbole du Carême, période chrétienne où il n'est pas permis de manger d'autre viande..

Et dans les autres pays ? La tradition de la blague du 1^{er} avril, au départ occidentale, s'est peu à peu diffusée. Elle s'exprime de différentes manières en fonction des pays.

Dans les pays anglophones c'est «The April Fool's Day» (le jour de la duperie).

Pas de poisson dans le dos, mais des blagues dites «April Fool's» (la dupe d'avril) ! En Allemagne, on dit «Aprilscherz» au moment de faire sa farce ou juste après pour faire comprendre que c'est une blague de 1er avril. Au Japon, c'est également le jour des farces, appelé «bangusetsu» qui veut dire «la saison des 10 000 absurdités». Mais pour les Japonais, le 1er avril marque surtout le début des danses des cerisiers en fleurs. En Italie, tout comme en France, on accroche des poissons dans le dos et on fait des blagues. En Russie, en Suisse ou en Suède, on fête «le jour des fous» et au Brésil, on fait des farces inoffensives appelées «dia das mentiras» ou «le jour des mensonges».

Aujourd'hui ce sont souvent les media qui ont pris la relève en diffusant ce jour-là des informations fausses mais crédibles.

Óurigino dóu Peissoun d'abriéu

Coumo souvènti-fès, eisisto mant-uno óurigino à la fèsto dóu peissoun d'abriéu.

Mai que s'aquelo óurigino es countestado, l'ipoutèsi la mai courrènto la fai naisse en 1564, quouro lou rèi Charles IX decidè que l'annado coumençarié lou 1^é d'abriéu e nimai lou 1^é de janvié. Aquest cambiament a descala li escambi d'estreno que marcavon lou passage à la nouvello annado. Mai forço gènt aguèron de pèno à s'acoustuma à n'aquelo

nouvèu calendié, e d'uni èron manca pas au courrènt que la dato de la nouvello annado avié chanja ! Persequiron dounc de s'óufri de presènt lou 1^{er} d'abriéu. Autambèn, pèr se trufa d'éu, quàuqui pichot farcejaire an agu l'idèio de ié pourgi de faus presènt, de presènt pèr esprèssi.....

E es à coumta d'aquéu jour, que tóuti lis annado au 1^é d'abriéu, pichots e grand prenguèron l'abitudine de se faire de blago e de farcejado.

Pèr dequé la chausido dóu peissoun ? Li presènt que s'oufrissien en abriéu èron souvènti-fes alimentari. Aquelo dato estènt la

de la fin dóu Caremo, periodo enterin que la counsumacioun de car es enebido encò di Crestian, lou peissoun èro lou presènt lou mai frequènt. Quouro li blago se desvoulouparon, l'un dis achapadou li mai courrènt èro

l'inferto de faus peissoun, pèr dous resoun poussible : bord qu'à la debuto dóu mes d'abriéu, alor que la pesco èro enebido en Franço dóu tèms de la periodo de reprouducioun di peissoun, li pescaire se vesien « óufri » un arenc, mai tambèn bord que lou peissoun en abriéu èro lou simbèu dóu Caremo, periodo crestiano ounte noun es permès de manja d'autro car.....

E dins lis àutri païs ? La tradicioun de la blago dóu 1^é d'abriéu, à la despartido ócidental, s'es à cha pau expandido. S'espremis de diferènto maniero en founcioun di païs.

Dins li païs angloufone es «The April Fool's Day» (lou jour de la troumparié). Ges de peissoun dins l'esquino, mai de blago dicho «April Fool's» (la dupo d'abriéu) ! En Alemagno, se dis «Aprilscherz» au moumen de faire sa farcejado o just après, pèr faire coumprene qu'es uno blago dóu 1^é d'abriéu. Au Japoun, es tambèn lou jour di farcejado, dicho «bangusetsu», que vòu dire «la sesoun di 10 000 absurdeta». Mai pèr li Japounés, lou 1^é d'abriéu marco subretout la debuto di danso di cereisié en flour. En Itàlio, coumo en Franço, se penjon de peissoun dins l'esquino e se fai de blago. En Russo, en Souisso vo en Suèdo, se festejo «lou jour di foui» e au Brasil, se fai de farcejado que fan ges de mau, dicho «dia das mentiras» o «lou jour di messorgo».

Encuei, soun souvènt li media qu'an pres la relèvo en expandissènt aquéu jour d'enfourmacioun fausso mai cresable.



Une usine « historique » chez nous ... SUNTORY

Que nous soyons anciens Castelnovins ou arrivés sur le village depuis peu, nous nous sommes tous un jour interrogés sur cette grande usine en bas du village, située chemin des Matouses. Nous sommes passés devant plusieurs fois en allant à l'Akwaba ou à la piscine et avons tous vu les panneaux Suntory. Mais qui sont-ils ? Que se passe-t-il derrière ces murs de briques rouges ?

Et bien voici une petite présentation que nous pouvons vous faire après être allés visiter le site en février dernier, et avoir interviewé Laurent Pagès, directeur de l'usine, et Christophe Rouanet, responsable Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement.

Suntory, qui a racheté le site en 2011, est un groupe japonais familial fondé en 1899, qui compte plus de 38000 collaborateurs dans le monde, dont 1200 juste en France notamment au travers de 4 usines dont celle de Châteauneuf de Gadagne.

Suntory Beverage & Food France est le leader des boissons aux fruits sur le marché français.

A Châteauneuf de Gadagne, c'est une usine historique qui a fêté ses 50 ans en 2015. Construite en 1965, elle a su s'adapter aux différentes évolutions technologiques et maintenir une qualité de service irréprochable pour accompagner la croissance des marques du groupe produites sur le village sur 2 lignes de production, une pour les canettes (60000 canettes produites par heure) et l'autre pour les bouteilles PET aseptique sans conservateur (une des rares lignes de production en France avec environ 24000 bouteilles par heure). L'usine embouteille 5 des marques phares du groupe : Oasis, Orangina, Schweppes, Pulco et Maytea. Il est d'ailleurs assez simple de voir si la bouteille que vous achetez a été produite dans notre commune, il suffit pour cela de repérer la lettre G à côté de la date de péremption du produit.

C'est un site qui compte 140 salariés répartis sur différentes fonctions, que ce soit à la production, la logistique, la maintenance, les ressources humaines. Une partie du siège s'y trouve également.

Quelques salariés résident d'ailleurs sur le village, mais l'usine embauche

la majorité de ses collaborateurs dans un rayon de 15 kms autour de notre commune.

L'usine travaille en étroite collaboration avec l'IFRIA PACA pour les filières d'apprentissage, et embauche via des sociétés d'intérim des renforts pour la saison.

« Quelles sont les axes de développement prioritaires pour l'usine actuellement ? »

C Rouanet - « Au niveau sécurité et qualité, le site est réellement dans une démarche forte de prévention des risques et d'améliorations des conditions de travail pour ses collaborateurs. L'usine a d'ailleurs célébré 500 jours sans accident du travail en 2020.

L'usine dispose aussi d'un laboratoire Qualité moderne, composé d'une équipe de 10 personnes.



Les contrôles sont réalisés à chaque étape de production, de la réception des ingrédients jusqu'au conditionnement des produits finis.

Plus de 70 000 analyses sont ainsi réalisées chaque année pour garantir les attentes des consommateurs et l'engagement du groupe Suntory Beverage & Food France"

« En matière d'investissement, est-ce que le groupe Suntory mise sur l'usine de Châteauneuf de Gadagne ? »

L Pagès - « L'usine a bénéficié ces dernières années de nombreux investissements pour moderniser son outil industriel, ses infrastructures et s'engager dans une démarche de développement durable. Ce sont 10 millions d'euros investis ces 3 dernières années.

Entre 2015 et 2020, l'usine de Châteauneuf de Gadagne a ainsi

investi pour réduire de plus de 30% ses consommations en eau et en énergie. Et depuis l'année dernière, l'usine a atteint la neutralité Carbone. »



« Les questions environnementales sont donc des priorités pour vous ? »

C Rouanet - « Des investissements sont prévus ces 2 prochaines années pour poursuivre ce programme environnemental et ainsi pérenniser les actions réalisées jusqu'à aujourd'hui.

Soucieuse de la qualité de l'eau de source, « matière première » de ses produits, l'usine effectue très régulièrement des prélèvements d'eau au travers des différents puits sur site et nous assure par la même une vigilance particulière sur nos nappes phréatiques. Une équipe est dédiée à la protection de la ressource en eau. Elle pilote également la station d'épuration qui a été entièrement modernisée il y a 4 ans. La préservation de l'environnement est une priorité pour le Groupe.

A ce titre, l'usine a déployé une nouvelle stratégie logistique pour optimiser les flux et poursuivre les efforts engagés dans la réduction de l'empreinte carbone. En effet la capacité de stockage est passée à 7000 palettes de produits finis, ce qui permet d'optimiser la distribution des palettes directement chez les clients au départ de l'usine. Cela représente une cinquantaine de camions par jour en moyenne. »



Place de la Poste

Après les préalables indispensables constitués par le déménagement du Bureau de Poste et la destruction du bâtiment ancien, nous rentrons désormais dans une phase « Construction ».

L'éditorial du Bulletin Municipal de Février 2021 a précisé tous les objectifs que représentait ce projet pour l'avenir du village.

Aujourd'hui, nous vous proposons de revenir sur les éléments « historiques » ainsi que sur les enjeux financiers de cette opération dont la forme architecturale, après bien des années d'études, a été actée lors du précédent mandat, en 2015.

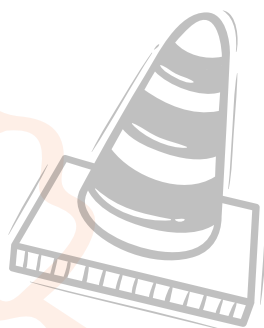
Il convient tout d'abord de préciser :

- ▶ Que la commune n'était pas en capacité de porter seule un projet d'une telle envergure,
- ▶ Que la destruction de l'ancienne Poste, son déménagement, ainsi que la réalisation d'un parking surfacé, structuré et des accès correspondants (à l'exclusion de toute construction), avaient été évalués dans une fourchette de 600 à 800.000 €.

A la suite d'un concours entre trois équipes, c'est à la société CITADIS qu'a été confiée la réalisation du projet.

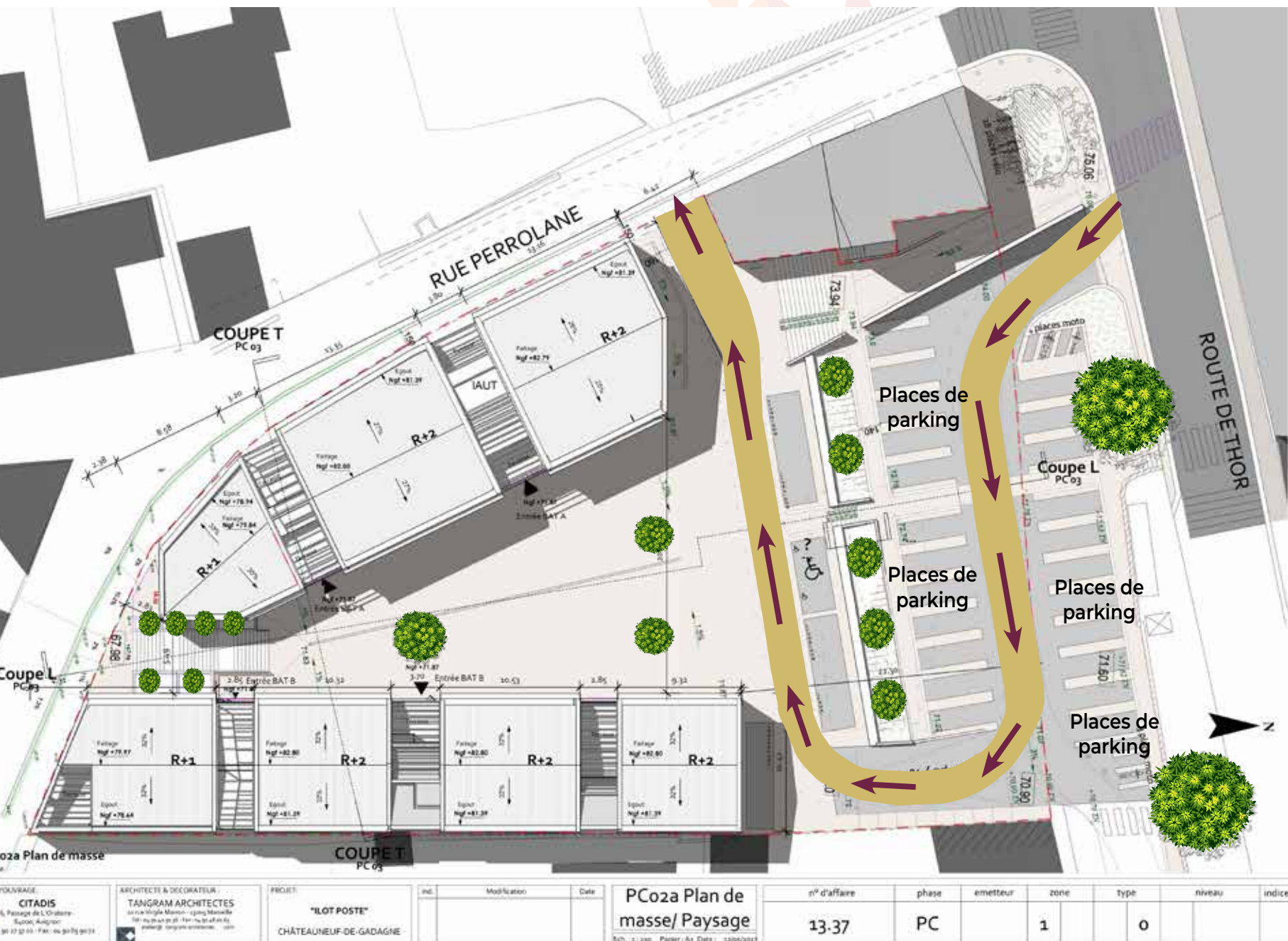
Qui est CITADIS ?

- Il s'agit d'une société semi-publique d'économie mixte (SEM) d'aménagement et de construction au service des collectivités locales depuis 60 ans.
- Seule structure de ce type en Vaucluse, elle couvre le département, Avignon et la communauté de communes du Grand Avignon.
- Ses actionnaires majoritaires sont des personnes publiques et son conseil d'administration dirigé par les Collectivités qui la composent.



Légende

→ Circulation des voitures entre
Route du Thor et rue Perrolane



Le projet a été monté de la façon suivante :

La parcelle (Poste et parking) est cédée à Citadis qui, dans ce cadre, prend en charge l'ensemble des coûts du projet (travaux, ingénierie, architecture et études) soit :

- ▀ Destruction de l'ancien bâtiment de la Poste
- ▀ Construction de 2 bâtiments de 2 étages soit 18 logements avec ascenseurs et 7 espaces commerciaux en rez de chaussée
- ▀ Parking privé de 48 boxes en sous-sol (réservé appartements et commerces, avec, en fonction des disponibilités, achat possible par d'autres habitants de la commune)
- ▀ Parking extérieur public avec 23 places en zone bleue, 1 place de livraison, 1 place dépose-minute, 1 place handicapés et 2 emplacements pour plusieurs « deux roues »
- ▀ Aménagement de la place et de ses accès (trottoirs, escaliers, rampes pour personnes à mobilité réduite, espaces verts)
- ▀ Réalisation d'une nouvelle voie permettant de revenir vers la rue Perrolane lorsqu'on est engagé dans le parking.

Ces dépenses sont financées par la vente des surfaces bâties aux commerces et aux particuliers, ainsi que par le paiement par la commune des travaux de voirie sur la partie dont elle sera propriétaire.

Deux subventions viennent en outre équilibrer le projet pour en assurer la qualité architecturale et l'intégration (86 100 € de la Région via le CRET et 128 900 € de la commune).

Tous les ans, CITADIS fournit un compte-rendu d'activités de la concession à la municipalité pour justifier de l'équilibre des dépenses et des recettes réalisées.

Les surfaces au sol des deux bâtiments ainsi que le sous-sol sont consentis à Citadis car les rez-de chaussée à vocation



commerciale (proximité pour les habitants et des commerces existants) sont à caractère semi-public.

A la fin du chantier la commune paye pour 530 000 € les travaux d'aménagement réalisés pour l'espace public dont elle sera propriétaire : place aménagée, parkings, trottoirs, escaliers et rampe d'accès, voie traversante vers la rue Perrolane.

Cette place permettra l'installation du marché hebdomadaire et autres manifestations conviviales avec accès sécurisés.

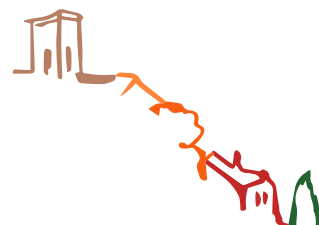
750 m² d'activités commerciales accueilleront entr'autres les professionnels de santé. Les appartements seront destinés à une population jeune ou « moins jeune » souhaitant se rapprocher des services de proximité, entr'autres l'agence postale, le distributeur de billets et la police municipale.

La municipalité envisageait de vous présenter ce projet lors d'une réunion publique mais la situation sanitaire en a décidé autrement !

Restons optimistes et... RENDEZ VOUS EN 2022 !!!



Les responsables du projet (Citadis, architecte et travaux) avec Jean-Paul Vilmer - Adjoint au Maire



Zoom sur FILM & NOUS



Créée sur Châteauneuf de Gadagne en juin 2020, l'association film&NOUS propose de promouvoir et soutenir la création cinématographique et l'éducation à la lecture de l'image, en Vaucluse et plus largement en PACA.

Elle souhaite défendre des œuvres ayant pour thème central l'humain, sa relation à l'autre, au vivant,

toujours porteuses d'espoir et témoignant d'une humanité multiculturelle, solidaire, en lien avec son environnement.

L'activité de l'association est autonome, mais souhaite tisser un lien avec les partenaires locaux, tels la Médiathèque, les écoles du village, Akwaba et autres structures ouvertes aux partages culturels et cinématographiques.

Les membres fondateurs sont Solange Mayet (présidente), Naïma Aboukhalil (trésorière), et Sophie Belloeil, directrice artistique et responsable de projet.

Qu'est-ce qui vous a amené à créer cette association ?

Formée au métier de comédienne à Paris, j'ai acquis une expérience au théâtre, dans le doublage, en voix off, et joué pour le cinéma et la télévision. Passionnée par l'être humain et la relation à l'autre, je me suis tournée vers la psychanalyse et la médecine traditionnelle chinoise et exercé en tant que thérapeute. En 2016, un événement de ma vie m'encourage à revenir vers la profession d'actrice. Depuis, j'ai travaillé pour le cinéma et la télévision en tant qu'actrice et coach d'acteurs sur différents tournages. Mon envie de cinéma s'élargit au besoin de raconter des vies, l'humain, le vivant. Je me forme alors à l'écriture, la réalisation et la production. J'écris actuellement un court métrage et un documentaire.

L'association film&NOUS est née du désir de communiquer ce sentiment que le cinéma est une aventure humaine faite de rencontres, et d'aider ceux qui en rêvent à faire des films. Au travers de rencontres, de projections cinématographiques de qualité, d'une programmation de courts et longs métrages, et de projections-discussions, l'association souhaite partager avec les publics, la passion, la connaissance du cinéma et l'ouverture aux autres.

Quels sont vos différents projets ?

Nous voulons créer du lien et encourager la diffusion en développant des projections-discussions afin de transmettre la richesse culturelle et artistique que peut offrir le cinéma. Autour des "projections cinéma" (CinéClassique, Ciné du Chef, CinéExpo), nous voulons créer une réflexion guidée par des professionnels (médiateur culturel, metteur en scène, réalisateur, acteur, conférencier...).

Souhaitant accompagner de nouveaux auteurs-réalisateurs, film&NOUS développe un soutien à la création qui s'adresse à ceux installés en Région PACA et principalement en Vaucluse, et dont le projet de film y sera essentiellement réalisé. Cette action participe au développement local et à l'attractivité du secteur des métiers du cinéma. Afin de diffuser et valoriser des œuvres cinématographiques, film&NOUS organise les Scènes ouvertes du court métrage "SoCourt". Deux éditions par an seront prévues, afin de faire émerger des talents locaux et régionaux. Notre souhait, faire de Châteauneuf de Gadagne un lieu incontournable du cinéma dans le sud.

Qu'attendez vous de la publication dans le Bulletin Municipal ?

Nous avons besoin d'adhérents. La crise sanitaire que nous traversons a freiné les adhésions par les différents reports des événements prévus.

Il existe différentes manières de nous rejoindre et nous soutenir. Membre adhérent, bienfaiteur, bénévole, tout le monde peut trouver sa place au sein de l'association. Le principal est de voir le cinéma comme un prescripteur d'émotions et de souhaiter faire partie de cette aventure.

Contacts :

Site : www.filmetnous.fr

Page Facebook : "filmetnous"

Mail : contact.filmnous@gmail.com



Sophie Belloeil

Zoom sur RUNANORIA

Pourriez-vous vous présenter ?

Runanoria est avant tout une association loi 1901 composée d'une trentaine de bénévoles, passionnés, qui œuvre au développement et à la réalisation des décors du festival. A sa tête, 5 organisateurs, Audrey, Céline, Thomas, Florian et Xavier, tous chefs d'entreprise dans différents secteurs professionnels et avec de l'expérience dans l'organisation d'événements.

Nous avons la chance de compter parmi les membres et organisateurs de l'association des créateurs, des professionnels de la décoration, de l'événementiel et de la communication, ce qui permet de donner vie à notre créativité.

Pourquoi avoir choisi le Parc de l'Arbousière ?

Le parc de l'Arbousière était un choix tout naturel pour nous. En effet, depuis que nous sommes enfants, nous y venons en famille et nous sommes certains que ce lieu magnifique est l'endroit idéal pour mettre en valeur notre projet.

Pourquoi avoir annulé le festival Lumos Maxima ?

Deux raisons majeures nous ont poussés à prendre cette décision difficile.

Tout d'abord, les dernières annonces gouvernementales concernant les festivals n'autorisent que les manifestations avec places assises pour l'été 2021. Ces mesures ne nous permettent pas de maintenir notre événement dans ces conditions.

Ensuite, il nous a été demandé de ne pas faire le festival sur la thématique initialement choisie. Tout ce qui était prévu à l'origine ne peut donc pas vous être présenté. Nous nous voyons ainsi contraints de modifier le thème de notre festival.

Quel sera ce nouveau festival ?

Le nouveau festival aura lieu les 27 et 28 Août 2022. Nous vous présenterons alors le monde enchanteur de Runanoria, à la croisée de différents univers

fantastiques.

Vous partirez ainsi à la découverte des contrées qui composent ce monde, avec des animations, des décors grandeur nature, des invités, des exposants, une taverne...

La magie ne meurt jamais !

Pour ceux d'entre vous qui possèdent déjà un billet, vous pouvez le

conserver. Pour les nouveaux visiteurs, la billetterie sera accessible dès cet été.

Nous vous invitons à nous suivre sur les réseaux sociaux afin de faire la connaissance de nos exposants et découvrir le programme.

Un mot pour les habitants de Châteauneuf de Gadagne ?

Nous sommes très enthousiastes à l'idée d'apporter un peu de magie dans ce beau village et de partager avec les habitants un week-end festif et familial. Nous espérons aussi que l'événement apportera une belle visibilité à la commune et ses commerces.



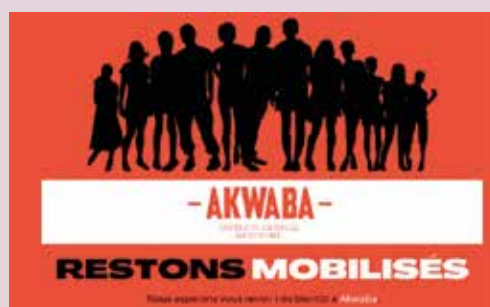
**NO
MA
DE
(S)**

Le spectacle participatif "Comme un vent de noces" des Nomades est malheureusement annulé. Les conditions sanitaires ne permettent pas le maintien de cette représentation.

La municipalité, en collaboration avec de nombreuses associations, prépare un "weekend culturel" avec plusieurs animations pour le début du mois juin.

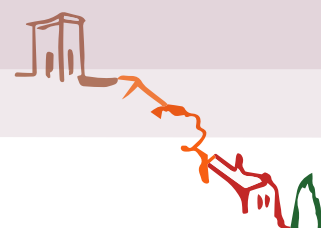
Nous vous informerons prochainement.

Malgré la fermeture, nous restons mobilisés en cette période incertaine et nous poursuivons certaines de nos activités. Retrouvez l'ensemble de nos actions sur nos réseaux sociaux ou sur le site internet d'Akwaba ! → akwaba.coop



Akwaba continue de travailler afin de permettre aux artistes musiciens d'élaborer leurs futurs spectacles grâce à nos différentes offres de résidences.

Nous avons ainsi accueilli deux artistes depuis le début de l'année : Joce Ballerat Quartet (CHANSON FRANÇAISE) et Volt (URBAN SOUL), merci à eux pour les beaux projets qu'ils nous ont partagés. Et c'est pas fini ! Du 22 au 28 mars nous recevons Delta Sonic au studio d'enregistrement, ainsi que le groupe JAF qui vient en résidence trois jours - les 3, 4 et 5 avril.



Zoom sur SALADE DE FRUITS

Epicerie ouverte il y a plus de 30 ans, ce qui en fait l'un des plus anciens commerces de notre commune « Salade de Fruits » a fait peau neuve en janvier dernier. C'était l'occasion rêvée d'aller à la rencontre de Laurence, fidèle au poste depuis exactement le 13 juillet 1990.

Bonjour Laurence, peux-tu nous faire un bref historique de l'évolution de « Salade de fruits » ?

Lorsque j'ai ouvert, le magasin représentait seulement la moitié de la surface actuelle. Je proposais la même gamme de produits qu'actuellement, à savoir fruits, légumes, fromages, charcuterie et crèmerie. Je faisais également les plantes vertes, ce que je fais encore mais de façon ponctuelle, à l'occasion des Fêtes de la Toussaint par exemple. Après dix années, il est apparu indispensable d'agrandir le magasin afin de proposer un choix plus important de produits et satisfaire une demande croissante. La surface a donc été doublée. En janvier dernier, une rénovation importante a été effectuée avec extension des rayons charcuterie et fromage et donc une plus grande diversité de produits. Le nouvel agencement permet également une meilleure circulation et une meilleure distanciation entre les clients (Covid).

Tu as un très beau rayon fruits et légumes, qu'en est-il de la part du bio ?

Je propose du Bio depuis cinq ans. En linéaire, il représente 25 à 30% de la marchandise présentée en étales. En matière de fruits et légumes, la grande majorité est issue d'une agriculture raisonnée et surtout locale. Tous les matins, réveil à 3 heures afin de faire l'ouverture du MIN de Cavaillon à 4h et pouvoir ainsi proposer au quotidien les produits les plus frais. Je m'approvisionne également directement auprès de producteurs locaux. Je suis d'ailleurs très fidèle en affaires, lorsque la qualité est au rendez-vous évidemment ! Par exemple, cela fait bientôt 30 ans que je travaille avec le même fournisseur de jambon et de saucisson sur Carpentras.

J'oubliais ... De la roisserie est également proposée les mercredis, samedis et dimanche avec des volailles élevées en plein air dans l'Ain.

Comment envisages-tu l'avenir ?

Lors du premier confinement, comme dans beaucoup de commerces de proximité, il y a eu un afflux de nouveaux clients, représentant environ 30% de chiffre d'affaires supplémentaire.

Beaucoup de ces nouveaux clients sont restés fidèles depuis. Je suis donc confiante sur la pérennité de mon commerce. C'est pour ça, et aussi parce que l'heure de la retraite sonnera un jour, que mon fils de 32 ans, Anthony, a rejoint l'Aventure pour pouvoir un jour en reprendre les rênes. Il a d'ailleurs pas mal d'idées...donc encore des nouveautés en perspective !!

Parmi ces évolutions, nous prévoyons d'ouvrir le lundi dès fin mars ! Mais je peux déjà vous dire, qu'avec Anthony, Flora et Thomas qui est en contrat d'apprentissage, nous appliquerons à satisfaire vos besoins avec les meilleurs produits, comme d'habitude !

Horaires d'ouverture et contact :

Lundi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h

Dimanche de 8h à 12h

Tél : 04 65 81 59 48



Laurence, Anthony & Flora



NOUVEAU À GADAGNE



MAM Du bout des doigts

Ouverture le 3 mai à Châteauneuf de Gadagne

Deux auxiliaires de puériculture en reconversion, une assistante maternelle, voici le trio qui formera l'équipe de la nouvelle Maison d'Assistances Maternelles de Châteauneuf de Gadagne.

Enjouées, motivées, professionnelles et dynamiques, Marion, Sandrine et Vanessa accueilleront dans leur MAM "Du bout des doigts" des enfants de 0 à 4 ans à partir du 3 mai.

L'aventure a commencé il y a deux ans et demi, lorsque, après avoir été diplômées auxiliaires de puériculture dans le même centre de formation, Marion et Vanessa se retrouvent et projettent l'ouverture d'une MAM. Au fil des mois, entrecoupés d'obligations sanitaires, elles décident d'inclure dans leur duo une troisième personne, Sandrine, assistante maternelle chez elle depuis plus de quinze ans.

Un choix de terrain en colline et une construction de maison plus tard, les voilà prêtes à recevoir des enfants de Châteauneuf de Gadagne et alentours, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, dans une ambiance familiale, chaleureuse, bienveillante et respectueuse des droits de l'enfant et du bien-être des familles.

COORDONNEES :

Marion, Sandrine et Vanessa
MAM Du bout des doigts
67 bis chemin de la Tuilerie



Caroline Fischer
06 81 22 60 01
caroline@lamaisondelison.com

La maison
de Lison

DANS LE RESPECT DES BESOINS DE L'ENFANT

La DME, Diversification Menée par l'Enfant (proposer aux bébés des aliments solides si possible, frais et locaux) permet un très bon développement et favorise la confiance en soi.

Le respect du bébé est au cœur de la DME. Les bienfaits sont extraordinaires.

Accompagnement personnalisé sur rendez-vous.

A domicile, en visio, ou en cabinet sur Velleron.

PLATEFORME DES AIDANTS FAMILIAUX

Sophrologie

La Plateforme des Aidants propose des séances de Sophrologie pour les aidants de 60 ans et plus ayant un proche à domicile en perte d'autonomie du fait d'une maladie et/ou d'un handicap. C'est un groupe qui réunit maximum 12 aidants.

Qu'est-ce qu'un atelier de sophrologie ?

La sophrologie est un entraînement du corps et de l'esprit pour développer sérénité et mieux être basés sur des techniques de relaxation. Elle s'adresse à toute personne cherchant à développer mieux être et détente. Il est animé par une Sophrologue Madame Nathalie BOISSIERES

Quels sont les objectifs

- ▶ Acquérir des outils pour lutter contre le surmenage au domicile
- ▶ Mieux gérer son stress
- ▶ Eveiller son esprit à la prise de conscience de son moi et de son bien-être.

Quel est son coût

Aucune participation financière.

Lieu

En visioconférence jusqu'à nouvel ordre.
En présentiel à la salle de danse de l'Espace Associatif (cinéma la Strada), rez-de-chaussée - 25 Bd. Paul Pons 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE
Dès que la situation sanitaire nous le permet

Déroulement

Les lundis de 14h00 à 15h00 (pendant la période de visioconférence puis de 15h à 16h dès la reprise en présentiel)
Avril : les lundis 12 avril - 19 avril et 26 avril
Mai : les lundis 3 mai - 10 mai - 17 mai et 31 mai
Juin : les lundis 7 juin - 14 juin - 21 juin et 28 juin

Inscriptions (au coordonnées ci-dessous) obligatoires même si vous étiez déjà inscrit au cours de l'année 2020



Rando' Aidants

Randonnées pédestres

Quelles sont les personnes concernées ?

Tout aidant familial ayant un proche à domicile en perte d'autonomie du fait d'une maladie et/ou un handicap. Groupe maximum de 6 aidants avec port du masque obligatoire. Deux accompagnants de la plateforme des aidants sont présents pour accompagner le groupe, dont la psychomotricienne.

Comment se déroulent les séances

Une randonnée mensuelle, avec un faible dénivelé (niveau facile), d'environ 1h00 aux alentours de L Isle sur la Sorgue.

Quels sont les objectifs

- ▶ Offrir un espace de rencontre et d'échange non officiel.
- ▶ Proposer une parenthèse dans le quotidien.
- ▶ Limiter l'isolement social.
- ▶ Accéder à un mieux-être par une activité physique et de santé partagée.

Quel est son coût

Aucune participation financière.

Déroulement

Les jeudis après midi :
25 mars 2021 - 29 avril 2021 - 3 juin 2021
Départ à 14h15 à un point de rendez-vous donné en amont où chaque aidant vient avec ses moyens personnels.

Prévoir:

- ▶ Masque personnel
- ▶ Tenue adaptée à la météo et chaussures de marche
- ▶ Bouteille d'eau

Les accompagnants seront munis d'une trousse de secours /téléphone portable.

Pour s'inscrire aux dates de votre choix contacter la Plateforme



Séances de relaxation individuelle

Quelles sont les personnes concernées

Tout aidant familial ayant un proche à domicile en perte d'autonomie du fait d'une maladie et/ou d'un handicap.

Comment se déroulent les séances

Cinq séances de relaxation de 45 minutes chacune (réparties sur 5 semaines à raison d'une séance hebdomadaire). Différentes techniques de relaxation sont proposées, permettant à chacun de trouver la méthode lui offrant le meilleur accès à un état de détente et de mieux être.

Ces séances sont animées par Charlotte LUMEAU, psychomotricienne au sein de la plateforme des Aidants

Quels sont les objectifs

- ▶ Prise de conscience de ses tensions corporelles et de son niveau de stress et de vigilance.
- ▶ Abaissement tonique et développement d'un état de détente et de relâchement.
- ▶ Temps de ressource pour gérer son stress dans le quotidien.
- ▶ Prévention de l'épuisement physique et psychique.

Quel est son coût

Aucune participation financière.

Lieu

A la Plateforme des Aidants du Centre Hospitalier de l'Isle sur la Sorgue, au sein d'un espace adapté à la relaxation.

Déroulement

- ▶ Les Lundis après midi à 14h15 ou 15h30
- ▶ Les mardis matin à 10h00

Prévoir une tenue confortable, une paire de chaussettes et une serviette personnelle

Renseignements et inscription au

04 90 21 36 03 ou par mail :

plateforme.repit@hopital-islesursorgue.fr

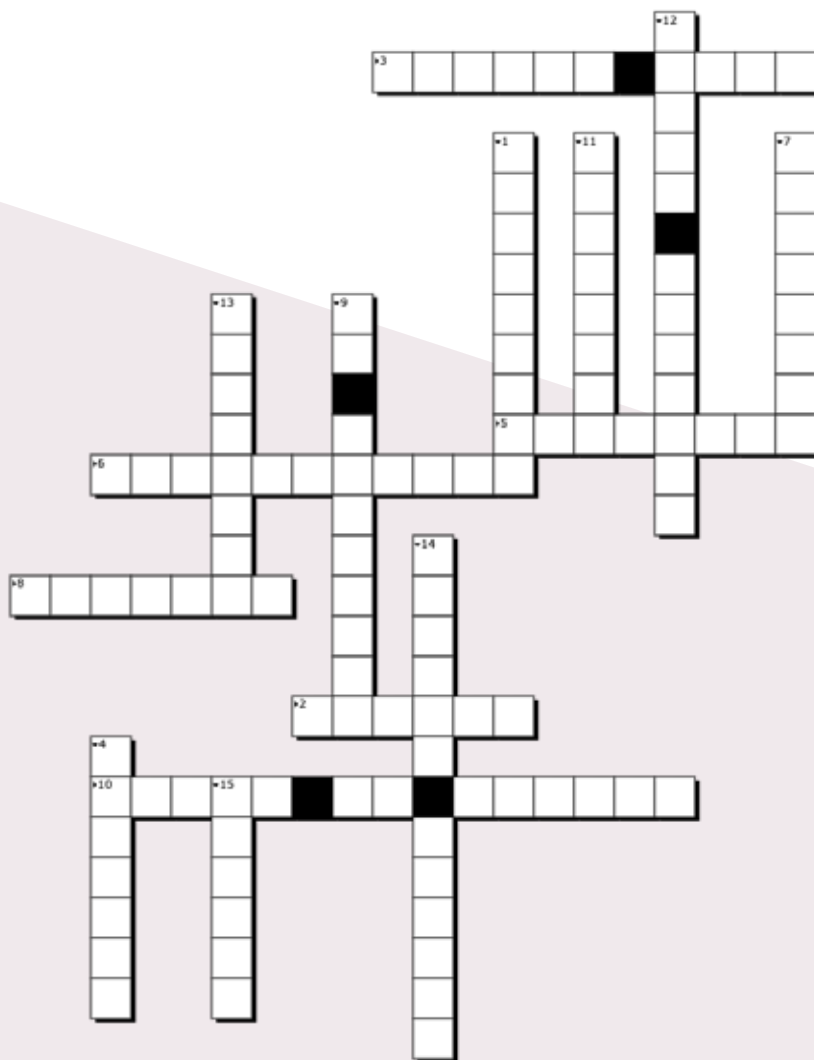
Contact plateforme des aidants

Permanence : Du lundi au vendredi - de 9h00 à 16h30

Centre Hospitalier - Place des Frères Brun CS 30002 - 84808 L'ISLE SUR SORGUE

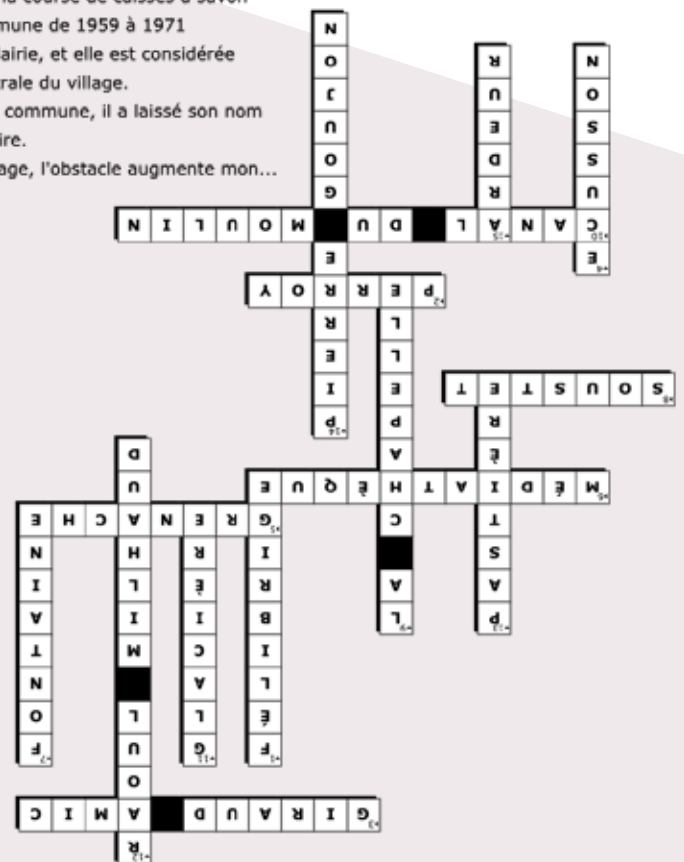
Tél : 04 90 21 36 03 - Mail : plateforme.repit@hopital-islesursorgue.fr

Mots-croisés



1. Association qui œuvre dans le but de sauvegarder et de promouvoir la langue et la culture provençale.
2. Depuis 1979, village Suisse avec qui nous sommes jumelés.
3. Considérée comme la famille fondatrice de notre village, rattachée à la puissante famille des Sabran d'Uzès.
4. Nom du projet donné à l'ancienne place de la Poste.
5. C'est le raisin qu'on trouve le plus dans les vins produits dans notre village.
6. Inaugurée en 1999, on y trouve tout pour se cultiver et enrichir ses connaissances.
7. Elle trône au milieu de la place de l'Orme.
8. Dérivé du provençal pour signifier un abri, c'est le nom d'une petite rue au centre du village
9. Un des parcs les plus en vu du Vaucluse, on y trouve également la salle des fêtes l'Arbousière..
10. Il serpente en bas du village et de nombreux pêcheurs y trouvent leur bonheur.
11. S'y est déroulée la course de caisses à savon
12. Maire de la commune de 1959 à 1971
13. On y trouve la Mairie, et elle est considérée comme la place centrale du village.
14. Bienfaiteur de la commune, il a laissé son nom pour le groupe scolaire.
15. Toujours davantage, l'obstacle augmente mon...

Solutions



Naissances

Mistral Nora	11/12
El Hantlaoui Mohamed	15/12
Cailleux Sacha	05/01
Dissaux Baptiste	16/02
Burdet Otis	20/02
Rossetti Chiara	27/02

Mariages

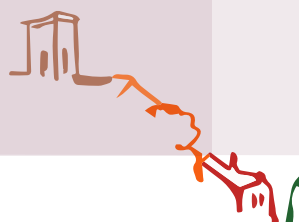
Leblond Jérôme & Ruiz Fanny	24/10
Besson Pierre & Salvador Kristel	20/02

Une Pensée

Barrié Marcel	15/11
Bruel Philippe	21/11
Magnier Robert	26/11
Charpentier Alice	02/12
Vve Berthéas	05/12
Chauvin Raymond	11/12
Mannello Paul	12/12
Sagnard Gilbert	13/12
Williams Robert	14/12
Bègue Jean	16/12
Tobelem Mireille	20/12
Echelard Jacqueline	
Vve Chamignon	

Maillet Andrée	
Vve Conil	22/12
Mouté Pierre	26/12
Garcia Claude	29/12
Garcia Annie	29/12
Vve Sicre	29/12
Soulie Arlette	02/01
Vve Chapelle	04/01
Sotgiu Giovanna	09/01
Vve Susini	09/01
Cullet Reine	20/01
Vve Catto	
Olvrat Sylviane	
Morandi Adelina	
Veuve Grassi	

Petulla Marthe	29/01
Epse Gomez-Quintairos	31/01
Verdier Yvette	10/02
Vve Hurter	15/02
Rey Albert	17/02
Houdard Sylvette	27/02
Vve Montredon	
Michel Emma	
Epse Giuliano	
Lang Marie	
Vve Peiffer	



Les vergers de Bonpas
ouvrent "la cabane"



NOUVEAU !

**Les Vergers de Bonpas
collabore dès cette année
avec Les Herbes Folles et vous
proposent leur marché
fermier !
RDV tous les samedis de 9h à
13h dès le 03 Avril**



Produits locaux et BIO

638 CHEMIN DES HAUTURES 84470

CHATEAUNEUF DE GADAGNE

07.68.30.00.37

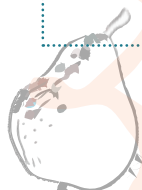
Le printemps est là...
le Marché des producteurs aussi !

Le **mardi 6 avril**, la **place du Marché** accueillera pour une nouvelle saison le marché des producteurs. Les horaires ont été adaptés aux dernières évolutions de ceux du couvre-feu **avec ouverture à 16h30 et fermeture à 19h.**

La circulation normale est rétablie avec entrée/sortie à double sens, mais le respect des mesures sanitaires reste de rigueur : distanciation, port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique à votre disposition à l'entrée.

Dix producteurs seront présents pour vous proposer des produits de qualité : fruits et légumes, fromages de chèvre, œufs, olives etc.

Faites de belles et..bonnes provisions !!!



**Marché du soir
des producteurs**

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL



Le prochain conseil municipal se tiendra le **lundi 6 avril - 18h30**. Les conditions sanitaires actuelles limitent toujours la présence du public mais les conseils sont retransmis en direct sur la page facebook de la mairie : «Mairie de Châteauneuf de Gadagne».

Vous avez une actualité à diffuser dans le bulletin municipal : envoyez vos infos **avant le 18 du mois** à **bulletinmunicipalcdg@gmail.com**

NUMÉROS UTILES

Numéros Utiles

Mairie : 04 90 22 41 10

Pharmacie de garde :
Resogarde 3237

Médecins de garde : 15

Cabinets Infirmièr(e)s

► Bouck Emilie 06 21 51 53 13

► Demeure-Laurent Sylvie
04 90 22 50 97
06 12 13 62 36

► Lanzaavi-Carlet Sylvie
06 84 53 62 22

► Putti - Aymard Fanny
06 29 35 63 18

► Gueit Coline 06 68 72 36 70

► Ferriz Aurélie
Fauconnier Jocelyn
06 27 39 81 62

► Beziat Stéphane & Haouir Chloé
07 68 75 75 81
06 79 51 27 20

**Centre de vaccination
de Morières réservé aux
Castelnovins** 04 90 22 68 56

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison
05 61 77 74 47